



Direction territoriale
Strasbourg



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

LE 22 SEPTEMBRE A 18H30

Salle polyvalente de l'école Saint-Thomas
2 rue de la Monnaie à Strasbourg

**LETTRE AUX RIVERAINS
QUARTIER DE LA PETITE FRANCE**

Strasbourg, le

Objet : dépose et reconstruction de la passerelle de l'écluse A de la Petite France

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une démarche commune de préservation et de valorisation du patrimoine de la Petite France, la direction territoriale des Voies Navigables de France (VNF) à Strasbourg et la Ville de Strasbourg se sont concertées sur le devenir de la passerelle de l'écluse A située dans la Grande Ile. Pour des raisons de sécurité, elle est fermée au public depuis novembre 2014. Construite à la fin du XIX^e siècle, cette passerelle, qui s'inscrit dans un site historique et touristique, permet le passage des piétons entre l'écluse et la rive gauche de l'Ill canalisée.

À l'issue de plusieurs études et diagnostics confirmant l'état de vétusté très avancé de la structure existante, VNF Strasbourg et la Ville de Strasbourg ont décidé de remplacer la passerelle.

La dépose de la passerelle par VNF Strasbourg

Des travaux de dépose de la passerelle vont se dérouler sur une période d'un mois à compter de fin septembre 2016. Afin de préserver la qualité du cadre de vie des riverains, les travaux interviendront dans le créneau horaire réglementaire 7h – 19h. Le chantier sera réalisé essentiellement par voie d'eau pour limiter la gêne occasionnée. Des panneaux d'informations seront placés sur site avant le début des opérations.

La reconstruction de la passerelle par la Ville de Strasbourg

La construction d'une nouvelle passerelle devrait intervenir à la fin du 1^{er} trimestre 2017 pour une durée de 4 mois environ, temps nécessaire pour finaliser les études de conception et limiter l'impact sur l'activité touristique fluviale et les commerces locaux. Cet ouvrage a pour ambition de s'intégrer parfaitement dans le contexte urbain actuel. Une lettre d'information sera à nouveau diffusée aux riverains à l'occasion de cette opération.

De manière générale, les entreprises sont alertées sur la nécessité de veiller au confort des riverains.

Les services de la direction territoriale de VNF Strasbourg et de la Ville de Strasbourg se tiennent à votre disposition pour répondre à toute demande d'information, avant et pendant le chantier, ou trouver une solution pratique à tout problème particulier. N'hésitez pas à les contacter :

- Voies Navigables de France : M. Sahnoun MOUSLOUHDINE - 03 67 07 92 15
- Ville de Strasbourg : M. Antoine BACH - 03 68 98 50 00 - Poste : 80 827

En espérant que les travaux vous donneront entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Guy ROUAS
Le Directeur territorial
VNF Strasbourg

Paul MEYER
L'Adjoint de quartier

Roland RIES
Le Maire de Strasbourg

***Plus d'informations sur le site de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg :
www.strasbourg.eu***